

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis.

Prix : DEUX FRANCS.

487 A

11 Avril 1942



**ZARAH
LEANDER**

DANS

**LE
CHEMIN
DE LA
LIBERTÉ**

QUI
A PARTIR DU

30 AVRIL

PASSERA

**15
JOURS**

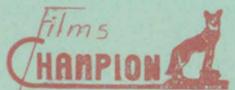
EN DOUBLE
EXCLUSIVITÉ



à l'ODÉON et au MAJESTIC de MARSEILLE



LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

 <p>MIDI Cinéma Location MARSEILLE</p> <p>17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48-26</p>	 <p>IDNA J.P. LAMY 28^{es} RUE ROVIGO TEL: 367-67 ALGER</p>	 <p>AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS</p> <p>50, Rue Senac Tél. Lycée 46-87</p>	 <p>CINE GUIDI FILMS MARSEILLE</p> <p>53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Adr. Téléq. GUIDICINE</p>	 <p>COLUMBIA FILMS S.R.L.</p> <p>AGENCE de MARSEILLE 42, Boulevard Longchamp Tél. N. 31-08</p>
 <p>FILMS M. MEIRIER</p> <p>32, Rue Thomas Téléphone N. 49-61</p>	 <p>LES FILMS DE PROVENCE</p> <p>131, Boulevard Longchamp Tél. N. 42-10</p>	 <p>ROBOR FILM Maison Fondée en 1926</p> <p>J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14</p>	 <p>SOCIETE SPARS</p> <p>AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél. : N. 50-80</p>	
 <p>REGINA</p> <p>DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTR MARSEILLE</p>	 <p>GUY-MAÏA FILMS</p> <p>44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15-00 15-01 Télégrammes : MAÏAFILMS</p>	 <p>PATHE - CONSORTIUM - CINEMA</p> <p>90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15</p>	 <p>EXCLUSIVITE DES GRANDS FILMS F. JEAN CINEA FILM MARSEILLE 11, Rue Senac, B1</p> <p>Tél. Lycée 50-11</p>	 <p>CYGNOS FILM DISTRIBUTION</p> <p>20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 62-04</p>
 <p>RKO RADIO FILMS</p> <p>AGENCE DE MARSEILLE 89, Boulevard Longchamp Téléph. National 25-19</p>	 <p>HELIOS FILM DISTRIBUTION</p> <p>117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59</p>	 <p>FILMS CHAMPION</p> <p>1, Boulevard Longchamp Téléphone N. 63-59</p>	 <p>LES FILMS WORMS</p> <p>120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60</p>	 <p>FILMS</p> <p>FILMS Angelin PIETRI</p> <p>76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19</p>
 <p>PRODIEX</p> <p>D. BARTHÈS 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80</p>	 <p>RADIO FILMS DIRECTION des services Cinématographiques</p> <p>130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 36-16 (2 lignes)</p>	 <p>DISTRIBUTION D'ART R.C.</p> <p>AGENCE DE MARSEILLE 119, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96</p>	 <p>ALLIANCE CINEMATOGRAHIQUE EUROPEENNE</p> <p>52, Boulevard Longchamp Tél. : N. 7-85</p>	<p>LES FILMS Marcel Pagnol</p> <p>AGENCE DE MARSEILLE 45, Cours Joseph Thierry Tél. Nat. 41-50 Nat. 41-51</p>
<p>Les Productions FOX EUROPA Distributeurs de</p>  <p>AGENCE DE MARSEILLE 35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10</p>	 <p>IRGON FILMS</p> <p>50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87</p>	<p>UNIVERSAL FILM S.A. Distributeur de</p>  <p>AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50</p>	 <p>LUSITANIA PARIS</p> <p>AGENCE MARSEILLE 102, Bd LONGCHAMP Tél. : National 06-76 et 97-56</p> <p>AGENCE DE TOULOUSE 31, RUE BOULBONNE Tél. : 276-15.</p>	 <p>TOBIS</p> <p>AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac Tél. : Lycée 71-89</p>

ET LES AGENCES REGIONALES

LA REVUE DE L'ECRAN

L'EFFORT CINEMATOGRAHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES
15^{me} ANNÉE - N° 487 A TOUS LES SAMEDIS 11 Avril 1942

ACTUALITÉS

Les graves questions de la quinzaine écoulée ayant été abondamment traitées, ici et ailleurs, il ne reste pour le moment pas grand chose à en dire.

Les importantes déclarations de M. Raoul Ploquin à Nice attendent toujours une confirmation moins vague que celle qui en fut donnée la semaine dernière, et il semble bien que tout cela soit sujet à amendements et modifications. Quant à l'augmentation du prix des places, on en a déjà tout dit, et même enregistré les premiers résultats. Tout revient du reste à ces deux vérités, qui ne sont pas exclusivement cinématographiques : 1° Quand il y a hausse, de quoi que ce soit, tout le monde crie, mais il n'y a pas d'exemple que ça ne se tasse pas; 2° Il y aura toujours des gens qui, connaissant leur métier, pareront le coup vite et efficacement, et d'autres qui le supporteront d'autant plus mal que, novices ou chevronnés, ils perdront leur temps en jérémiades ou en constatations sentencieuses. Le seul ennui est que le cinéma soit à ce point prospère que ces gens-là — ceux « d'expérience » étant moins supportables encore que les nouveaux venus — n'arriveront même pas à se ruiner ce coup-ci, et à nous débarrasser une fois pour toutes.

Ceci dit, le champ est libre pour que je soulage mon cœur de deux histoires qui y pèsent d'autant plus lourdement que je remets de semaine en semaine, au profit de faits plus importants ou plus urgents, le soin d'en parler.

La première concerne le C.O.I.C.

Comment se fait-il que cet organisme qui, ayant été substitué à tous les groupements, chambres et syndicats de la Cinématographie, représente maintenant la plus haute, la seule autorité absolue d'une industrie qu'il a charge de réorganiser, comment se fait-il que le C.O.I.C. qui n'a évidemment pas pouvoir de censure sur la presse, ne soit pas protégé contre des campagnes qui tendent à minimiser son autorité ou à ridiculiser son action ? Voici les derniers et les plus marquants échos parmi ceux qui alimentent, depuis plusieurs mois, la rubrique d'un hebdomadaire destiné au public :

Il y a quelques mois, les dirigeants du C.O.I.C. se congratulaient mutuellement et dans un élan d'enthousiasme, déclaraient que, grâce à eux, le cinéma français avait en 1941 produit pas mal de merveilles, sinon rien que des merveilles.

Et comme la chose fut dite et imprimée, on la crut, en espérant toujours que le prochain film serait meilleur que le précédent.

Sur ces entrefaites, l'année changea de millésime et devint 1942. Malheur aux absents !

Pour pleurer sur 1941, Raoul Ploquin réunit les producteurs de la zone libre, à Nice, le 23 Mars. Et il leur parla, vantant tout particulièrement les charmes et les avantages du C.O.I.C. qu'il dirige. Ce dont personne ne doute plus !

Que pense-t-il de cette fameuse année 1941 dont la production, nous a-t-il dit, était épastrouillante ?

Presque rien. Raoul Ploquin demanda seulement aux producteurs de faire leur possible pour donner aux films de 1942 la qualité qui a manqué aux films de 1941.

Et alors, le bilan parlé de 1941, que devient-il ?

A ces maux, il faut un remède. Il est simple. Le directeur du C.O.I.C. recommande avant tout aux producteurs d'aller s'installer à Paris. Après leur avoir conseillé, il y a quelques mois, de sur-équiper les centres cinématographiques de Nice et de Marseille.

On ne peut nier que le C.O.I.C., dans ses diverses branches, ne suive une belle unité de doctrine et ait des idées de suite.

Si telle est l'opinion du journal en question, il a raison d'essayer de la donner, et il a doublement raison, puisque « ça passe ». Et il se taille ainsi une réputation d'indépendance et de courage, à un compte meilleur que nous n'eussions osé le supposer.

Et, au surplus, cela doit lui permettre de tenir pour de petits garçons bien sages, ou pour de trop zélés thuriféraires ceux qui, estimant que l'heure n'est plus à couper les cheveux en quatre ni à ergoter sur la position de la question, ont cru devoir seconder avec discipline l'action du C.O.I.C. parce que le principe et l'autorité leur en paraissaient indispensables, même lorsqu'ils n'étaient pas toujours, dans le détail, en plein accord avec chacune de ses décisions.

C'est bien fait pour nous. Nous sommes incorrigibles. Et nous en avons pris notre parti.

Seulement, je ne sais pas si le C.O.I.C., qui a besoin, pour mener à bien sa tâche, d'une certaine respectabilité, ne ferait pas bien de s'en émouvoir pour son propre compte.

Je crois aussi que si l'on veut que le cinéma français reprenne peu à peu la classe qu'il était en train d'acquiescer avant la tourmente, il faudrait, non pas laisser tous les gâcheurs de pellicules travailler dans une douce quiétude et une parfaite immunité, mais ne pas permettre d'insulter, en vrac, en détail et gratuitement, les artisans de notre cinéma. Ne pas laisser non plus persuader le public, par bonheur

nombreux en ce moment, que l'on ne projette qu'ordures sur nos écrans, et que mieux vaut s'abstenir.

Tout ce remue-ménage vient du reste d'une certaine presse qui, représentant censément une jeunesse dont on attend beaucoup, se croit appelée à tout sauver ou à tout reconstruire, cinéma y compris, et se livre, à ce titre, à une sottise et stérile besogne de sabotage, qui n'a même pas le mérite de l'originalité.

On voit par exemple l'ineffable et bruyant *Echo des Etudiants* qui, après s'être réjoui du « magnifique effort » d'une lamentable troupe théâtrale et également estudiantine, entame la comparaison :

Il n'en est pas de même pour le cinéma qui continue à se vautrer dans la facilité et le mauvais goût... Cette nullité, cette pauvreté de notre production cinématographique n'est pas sans inquiéter, etc...

Jamais on n'avait vu le cinéma s'emparer si rapidement des pièces à succès pour en faire de mornes films. *Mamouret* et *Le Pavillon brûlé*, films, sortent dix mois après le succès des pièces. *Histoire de rire*, dix-huit mois... Bien entendu, les trois films susnommés sont de tristes navets, sans invention, sans trouvaille, tout en parolottes, avec quatre personnages qui se font des conversations dans des décors en papier.

Et voici d'autres jugements définitifs et de même origine :

Jean Delannoy vient de terminer *Fièvres*, avec Tino Rossi.

Maintenant, c'est au tour des spectateurs. Mais ça n'ira pas plus haut que 36° 5. Jacques de Baroncelli va tourner un film sur Pasteur. Le découvreur de microbes n'avait pas prévu ce parasite.

Les films à enterrer : *Paradis Perdu*. Rien à regretter.

En tout cas ce ne sont pas ces jeunes innocents qui renouvelleront le ton de la critique. J'ai assez souvent déploré ce genre d'esprit — même si je me suis surpris à en rire — sous la plume des Henri Jeanson, des Michel Duran et de quelques autres qui, honnêtes ou pas, avaient tout au moins l'excuse du métier, du talent et d'une certaine connaissance de ce dont ils parlaient.

Puisque l'autorité gouvernementale mérite maintenant son nom, puisqu'elle attache au cinéma un intérêt particulier, peut-être serait-il bon qu'elle ne le laissât pas insulter à tous les coins de rue par de petits rigolos.

Le cinéma français se sauvera bien sans eux, et malgré eux, et nous en avons déjà maintes promesses.

J'y reviendrai bientôt, en jetant un coup d'œil sur l'ensemble et le détail de ce qui s'est fait l'an dernier, et sur ce que nous promet l'année en cours. Ce ne sera peut-être pas spirituel, mais ce sera tout au moins honnête, et ça viendra de quelqu'un qui, depuis toujours, préfère le cinéma à ce qu'il peut en écrire. A. de MASINI.

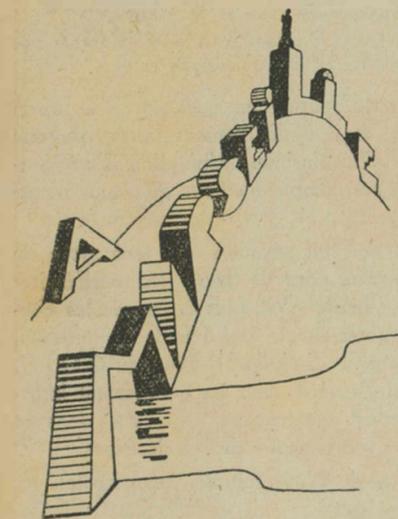
RECETTES DES SALLES

DU 28 MARS AU 1^{er} AVRIL 1942
(Chiffres non parvenus la semaine dernière)

RIALTO (<i>Roses Ecarlates</i>)	94.054 frs.
COMEDIA (<i>La Dame de Malacca</i>)	45.287 —
ALCAZAR (<i>Les Justiciers du Far-West</i>)	96.798 —

DU 2 AU 8 AVRIL

PATHÉ (<i>Les Jours Heureux</i>)	169.894 —
REX (<i>Les Jours Heureux</i>)	227.572 —
ODÉON (<i>Mam'zelle Bonaparte</i>)	201.291 —
MAJESTIC (<i>Mam'zelle Bonaparte</i>)	226.824 —
STUDIO (<i>Histoires Viennoises</i>)	47.197 —
HOLLYWOOD (<i>Nous les Gosses</i>)	90.226 —
CAMÉRA (<i>Ronde des Heures</i>)	70.696 —
CLUB (<i>Cora Terry</i>)	70.445 —
NOAILLES (<i>Ménage Moderne</i>)	35.571 —
ECRAN (<i>Un vieux gredin</i>)	66.129 —
CINEVOG (<i>Elles étaient douze femmes</i>)	86.241 —
PHOCÉAC (<i>La Taverne de la Jamaïque</i>)	107.531 —
CINÉAC PETIT MARSEILLAIS (<i>La Grande Farandole</i>)	113.993 —
CINÉAC PETIT PROVENÇAL (<i>Cisco Kid</i>)	111.455 —



Les Programmes de la Semaine.

PATHE-PALACE et REX. — *La Piste du Nord*, avec Michèle Morgan (Discina). En exclusivité simultanée.

ODEON et MAJESTIC. — *Mam'zelle Bonaparte*, avec Edwige Feuillère (Tebis). En exclusivité simultanée. Seconde semaine.

STUDIO. — *Retour au Bonheur*, avec Suzy Vernon (Films Angelin Piétri). Exclusivité.

HOLLYWOOD. — *Histoire de Rire*,

avec Fernand Gravey (Discina). Seconde vision.

NOAILLES. — *Une femme dans la nuit*, avec Viviane Romance (Cyticos Film). Seconde vision.

Présentations à venir.

MARDI 14 AVRIL
à 10 h. REX (Hélios-Film)
L'Arlésienne, avec Raimu.

TRÈS SÉRIEUX
nous avons
ACHETEURS
de toutes Salles de
CINÉMA
dans tout le Midi et le Sud-Ouest
ainsi qu'en Algérie
PAIEMENT COMPTANT
Voir ou écrire d'urgence à
Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN - MARSEILLE

Il y a 10 Ans...

« REVUE DE L'ÉCRAN », N° 73
du 5 Avril 1932.

L'éditorial de Georges Vial relate, cette quinzaine, un grand geste d'énergie des directeurs de France, geste défini par cet ordre du jour de l'Association de Marseille :

« L'Association des Directeurs de Marseille et de la Région, réunie extraordinairement à son siège le lundi 4 courant, après avoir pris connaissance des correspondances et des nombreuses séances tenues à Paris :

« Après avoir noté la fermeture de tous les spectacles de Paris pour la journée du Mardi 5 avril, en protestation contre les taxes abusives qui frappent seulement le spectacle, décidé par union et solidarité de se joindre à ce mouvement de protestation en fermant ces salles le même jour.

« En conséquence, toutes les salles de spectacles seront fermées le mardi 5 avril en matinée et en soirée.

« Une permanence se tiendra au siège de l'Association, 7, rue Ventura, de 16 heures à midi, où des affiches seront à la disposition des Directeurs qui ne les auraient pas reçues. »

« Il ne faut certes pas s'illusionner sur la portée de cette manifestation, ajoute Georges Vial, qui conclut : ...souhaitons que cet éclatant échec soit pour nous une dernière leçon, celle que nous n'oublierons pas lorsque le temps sera venu de recommencer la lutte. »

L'aventure prend (ou plutôt reprend) un éclat particulier si l'on rapproche cet ordre du jour de celui voté une semaine avant, et par lequel l'Association :

« S'associe aux décisions prises par les organisations du spectacle pour la fermeture de tous les établissements à la date prévue du mardi 29 mars et s'engage à l'unanimité à strictement s'y conformer.

« Tandis que la Chambre Syndicale des Loueurs de Films affirme que :

1° Aucun film ne sera plus livré aux directeurs de salles à partir du 29 mars 1932 et ce jusqu'à nouvel ordre ;

2° Les films programmés à partir du 1^{er} avril seront automatiquement décalés de la durée de la période de fermeture et seront en conséquence repris normalement au jour de la réouverture ;

3° Aucune dérogation ne sera tolérée.

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N°14 du C. O. I. C.

Titre du Film	Date de Sortie	SALLE	Agence	*
* P. : Présentation. E. : Exclusivité.		MARSEILLE		
L'Age d'Or	23 Avril	Odéon-Majestic	Guidi-Monopole	E.
L'Orchidée rouge	23 Avril	Studio	A. C. E.	E.
		TOULOUSE		
Fièvres	16 Avril	Gaumont	Guidi-Monopole	E.
Femmes p ^r Golden Hill	16 Avril	Variétés	A. C. E.	E.
Mademoiselle	23 Avril	Variétés	A. C. E.	E.
Trafic au large	30 Avril	Variétés	A. C. E.	E.

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE

Tél. N. 38 16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

AGENCE TOULOUSAIN DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINÉMAS et de SPECTACLES

Pour renouveler vos Jeux
de photos publicitaires

ADRESSEZ-VOUS AU

Studio AUDRY

CLICHÉS
RETOUCHES
PUBLICITÉ

4, Place de la Bourse
MARSEILLE

Téléphone : DRAGON 43-98

APY

PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tel. C. 14-84 MARSEILLE

FILMS RADIUS

130, Bd Longchamp - MARSEILLE

Tél. N. 38-16 et 38-17

ont les films qui
classent une salle

TRAGÉDIE IMPÉRIALE
UN DU CINÉMA

et
LA NEIGE SUR LES PAS

MUTATIONS DE FONDS

HERAULT

Mme Blanc (Auguste), veuve Jourdan (Antoine) a vendu à MM. Gouazé (Edmond) et Gouazé (Pierre) son fonds de commerce de Cinéma « Star Cinéma » exploité à Bédarieux, rue Saint Louis.

Oppositions : M^e Donnadieu de Lavit, notaire à Bédarieux.

Première Publication : *Annoncier Légal* à Montpellier, du 20 Mars 1942.

HAUTE GARONNE

Les époux Vidal-Kerl et Xiscoune-Escatich ont vendu à M. Barrière, M^{lle} Bethoux, Mme Merly, épouse Blanc et François Merly leur fonds de commerce d'Entreprises de Spectacle de Cinéma connu sous le nom de cinéma « Rex » exploité à Auterive.

Opposition : étude de M^e Papuzan, notaire à Lévis.

Première Publication : *Le Publicateur du Sud Ouest* à Toulouse du 29 Mars 1942.

AISNE

MM. Montnasson-Coper ont vendu à M. Gallo (Maurice) leur moitié indivise dans leur fonds de commerce de cinéma dénommé « Eden Cinéma » exploité à La Capelle, route d'Hirson.

Oppositions : étude de M^e Parent, notaire à La Capelle.

Première Publication : *Grand Echo de l'Aisne* à Saint Quentin, du 27 Mars 1942.

CHARENTE

Par suite de cession de droits successifs, Mme Jeanne Peronneau, veuve Paul Bellou, qui avait opté pour la conservation des fonds industriels de cinématographe exploité à Cognac sous les noms de « Cinéma Pathé » et « Cinéma Olympia » par la communauté Bellou Peronneau est devenue seule propriétaire de ces deux cinématographes.

Oppositions : Maître Launay, notaire à Cognac.

Première Publication : *La Constitution des Charentes* à Cognac du 29 Mars 1942.

NOS ANNONCES

4 Frs. la ligne

DIRECTEUR cherche à acheter, à louer, à prendre en gérance libre ou autre, cinéma région du Midi, Algérie ou Maroc, même salle actuellement fermée. Ecrire à la Revue qui transmettra. (N° 56)

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE

Tél. : D. 50-93

ALPES-MARITIMES

La Société Cinéma le Colisée a vendu à MM. Louis et Clément Benodetto son fonds de cinéma dénommé Cinéma « Le Colisée » exploité à Nice, 45 Boulevard Auguste Raynaud.

Oppositions: Cabinet de M. Jean Doin 1, Rue Alexandre Mari, Nice.

Première Publication : *Bulletin du Palais* à Nice, du 21 Mars 1942.

— Les époux Magnin-Allemandi ont vendu à Monsieur Boissin leur fonds de commerce de Cinéma dénommé « Cinéma Lux » exploité à Beausoleil, 11 rue Malbousquet.

Oppositions : étude de M^e Martin, notaire à Nice, 31, Avenue de la Victorine.

Première Publication : *Les Echos Judiciaires*, à Nice, du 28 Mars 1942.

AIN

M. Jean-Marie Despras à Pont l'Ain a vendu à M. Jacques Pentray son entreprise de cinématographie ambulante dans les communes de Vonnas, Neuville les Dames, Ceyzeriat, Coligny, Foissiat, Beaupont et Viriat.

Oppositions : étude de M^e Grandjean, notaire à Pont d'Ain.

Première Publication : *Journal de l'Ain* à Bourg du 20 Mars 1942.

SEINE

M. Lecluse a vendu à la Société à responsabilité limitée Cinéma Attractions son fonds de commerce de cinématographe dénommé « Star » exploité au Pré Saint-Gervais, 26 Grande Rue.

Oppositions : Agence générale du Spectacle, 112, Boulevard de Rochechouart, Paris.

Première Publication : *La Loi* du 31 Mars 1942.

MALGRÉ LES EVÈNEMENTS,

CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp

MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER

tout ce qui concerne

LE MATERIEL DE CINEMA

Pièces détachées

et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS

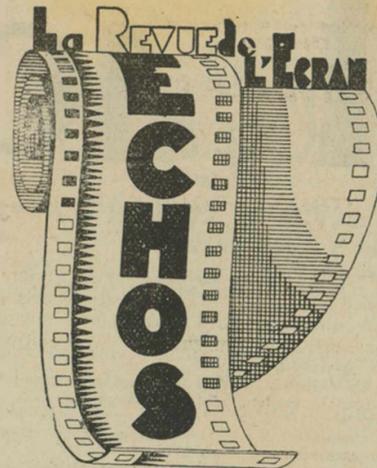
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

Matériel et Pièces

ERNEMANN ZEISS-IKON

Tickets

"AUTOMATICET"



AVIS

R. A. C. Distribution, 49, Rue Galilée à Paris porte à la connaissance des intéressés que M. Olivier Billou, ne fait plus partie de cette société depuis le 1^{er} Mars 1942.

UNE EXPOSITION DE DESSINS HUMORISTIQUES

Le Ciné-Club « Les Amis de La Revue de l'Ecran », organise du 25 Avril au 3 Mai, en son local 45 rue Sainte, et du 11 au 25 Mai, à Monte-Carlo, une exposition de dessins humoristiques exclusivement consacrés au cinéma.

Les adhésions des dessinateurs sont reçues à La Revue de l'Ecran, 43, Bd de la Madeleine.

Nous pensons que cette initiative qui comme les précédentes manifestations du Ciné-Club, ne peut que causer un mouvement d'intérêt autour du Cinéma, rencontrera également la faveur des gens de notre corporation, qui recevront à Marseille, comme à Monte-Carlo, le meilleur accueil de l'équipe de La Revue de l'Ecran.

LES VISITEURS DU SOIR

C'est une originale et bien curieuse histoire que nous contera Marcel Carné avec *Les Visiteurs du Soir*, le film dont il va bientôt entreprendre la réalisation par des extérieurs qui seront tournés dans le Midi. Cette production, d'essence vraiment originale, bénéficiera d'une belle distribution dans laquelle on relève dès à présent les noms de Arletty, Marie Déa, Jules Berry, Pierre Brasseur, Fernand Ledoux et Cuny.

L'INTERMÉDIAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI

Cabinet AYASSE

44, La Canebière - MARSEILLE

Téléphone COLBERT 50-02

VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES

Les meilleures Références.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
**TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE**

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES

APPAREILS SONORES
"UNIVERSEL"

et du Matériel
BROCKLISS-Simplex

CEUX QUE JE NE SUIS PAS..

L'excellent Bergeron, qui joue dans *La Femme que j'ai le plus Aimée*, scénario et dialogue d'Yves Mirande, mise en scène de Robert Vernay, musique de Maurice Yvain, faisait remarquer l'autre jour, le nombre de personnages peu sympathiques qu'il avait interprétés.

Et de conclure, lui qui est le meilleur des hommes : « J'ai toujours été à l'écran l'un de ceux que je ne suis pas... ». Etre celui qu'il n'est pas — et avec quel naturel — n'est-ce pas le propre de l'acteur ?

LA REVUE DE L'ECRAN
& L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE
43, Boulevard de la Madeleine
Tél. : National 26.82
MARSEILLE

Directeur Rédacteur en Chef : A. DE MASINI
Directeur Technique : C. SARNETTE
R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
France : 55 frs. Etranger 110 frs

C. C. P. : A. de Masini, Marseille 49.662

GRANET-RAVAN
MAISONS FLATIN-GRANET & GRANET-RAVAN REUNIES

SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
POUR LE CINEMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE	SALLÉS L. GAMBETTA TEL. NAT. 40.21.40.25	40 RUE DU CAIRE	PARIS TÉLÉPH. GUT 85.77	9 R. MARECHAL PÉTAHN TÉLÉPHONE : 838.69	NICE
ALGER	6 RUE COLBERT TÉLÉPHONE : 10.06	4 RUE 3 ^e DENIS	ORAN TÉLÉPHONE 206.16	33 R. DE COMPIEGNE TÉLÉPHONE : 06.29	CASABLANCA

F. P.

ASSURANCES

Un grave danger ou : Le résultat d'une erreur.

Nous croyons devoir revenir sur un sujet qui pourrait être qualifié de « brûlant » puisqu'il s'agit de l'incendie.

En effet, à l'heure actuelle, trop d'exploitants encore n'ont pas fait le nécessaire pour augmenter leur assurance en rapport avec l'augmentation des prix de revient et n'ont pas tenu compte de la plus-value souvent considérable des bâtiments et matériel. Qu'ils y prennent garde ! Ce n'est pas lorsqu'un sinistre surviendra qu'il sera temps d'y penser. Trop nombreux encore sont ceux qui considèrent l'assurance comme un détail de peu d'importance au nombre de leurs préoccupations, et qui, ayant souscrit un contrat parfois depuis plusieurs années, estiment superflu d'y consacrer à nouveau la moindre attention.

Dans cette revue, nous avons, à plusieurs reprises « tiré la sonnette d'alarme » et estimons de notre devoir d'insister à nouveau sur ce sujet.

Même si les polices ont été souscrites récemment, même si elles ont été rédigées par un Spécialiste compétent et consciencieux (ce n'est malheureusement pas toujours le cas), il peut être nécessaire de les vérifier et de les réviser pour éviter une surprise désagréable.

C'est à l'Assuré, et à l'Assuré seul qu'il appartient de surveiller ses propres intérêts.

Deux motifs principaux, empêchent souvent ces révisions :

Le premier, le plus fréquent, est tout simplement la négligence. Lorsqu'un exploitant est seul propriétaire de son fonds, il court seul le risque de cette négligence et en supporte seul les conséquences, mais s'il a des Associés ou des Comanditaires, sa négligence devient coupable, et sa responsabilité peut d'ailleurs être recherchée.

Le deuxième motif est le fait d'une erreur généralement répandue et largement accréditée « que les sommes portées sur un contrat d'assurance, pourront en cas de décès, servir de base aux droits de succession réclamés aux héritiers du défunt. »

A cela : deux réponses. D'abord, qu'il est extrêmement imprudent de risquer la ruine pour éviter à ses proches, le paiement de droits de succession élevés. Il vaut mieux payer les droits de succession, que de ne pas avoir de succession du tout. Ensuite et surtout, comme dit plus haut, ce raisonnement est basé sur une erreur complète. En effet, l'article 90 de la Loi du 31 mai 1933 fait obligation aux Assureurs de déclarer à l'Administration de l'Enregistrement, lors d'un décès, les contrats garantissant contre l'incendie « les biens mobiliers situés en France et dépendant d'une succession qu'ils sauraient couvrir ou appartenant au Conjoint d'une personne qu'ils sauraient décédée. »

Nous avons, à dessein, souligné le mot mobilier, car c'est de là que provient l'erreur plus haut dénoncée. Trop de personnes, — et des assureurs même — ignorent la distinction juridique entre les objets mobiliers et les objets immobiliers et s'imaginent qu'à l'exception des bâtiments eux-mêmes, le mot mobilier englobe tous les autres objets, agencement, matériel, etc... Ceci est entièrement faux, car aux termes de l'article 524 du Code Civil, les objets nécessaires au Service et à l'exploitation d'un fonds, sont considérés comme « immeubles par destination. »

Qu'est-ce à dire ?

C'est tout simplement ceci : Qu'au décès d'un Assuré, l'assureur doit seulement déclarer à l'Enregistrement les sommes garanties en tant que « mobilier personnel » c'est à dire les meubles garnissant son appartement, mais non les sommes assurées sur « mobilier industriel » dont l'évaluation dans la succession n'est pas basée sur la valeur d'assurance. Il n'y a donc aucun inconvénient du point de vue « successoral », à être assuré pour des sommes correspondant à la valeur réelle des objets assurés.

Nous devons ces précisions à l'obligeance du directeur Régional du Service d'Assurances de la Fédération des Associations M. Maurice Bataillard (81, rue Paradis) qui nous autorise à les publier sous sa propre responsabilité, et qui, rappelons-le, met depuis près de 15 ans, sa compétence professionnelle à la disposition des membres de la Corporation, même lorsque ceux-ci ne sont pas assurés par les soins de l'organisme qu'il dirige.

Le Gérant : A. DE MASINI.
Imprimerie MISTRAL - Cavaillon.

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LA FACTURE DE QUALITE
Usine à Marseille
Fix RADIUS, 130 Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
15 Rue Fougère, MARSEILLE
Tél. Lycée
70-60
Agent du
Matériel
sonore
Agent du matériel
RHOCKLINS SIMPLEX



CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE || CAVAILLON
46, du Génie || 16, R. Chabran
Nat. 02-52 || Tél. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES
KLANGFILM
SYSTEME Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
TÉL. N. 54-43



Appareils Parlants
"MADI VOX"
Constructeur de tout Matériel
12-11, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: DEKRON 58-21



AGENTS GENEVAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

LECTEURS DE SON
STABY
SYSTEME SONORE
"DT 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24




Usine de construction de
projecteurs
à TUILLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél. Vichy 40-81

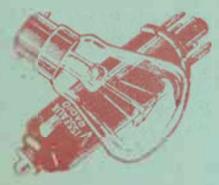
L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE O
Successeur:
CAVAILLON
Téléphone 20.

E. JOHNSON
7, RUE THOMASSIN
LYON
Tél.: Fr 15-05
Charbons CIPLARC
TOUTES LONGUEURS
Miroirs MIR
INCASSABLES

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-92)
Tél. N. 62-62

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA 5^È DES
Photographeurs Réunis
71 RUE PARADIS - MARSEILLE



LAMPES

VISSEAUX



SIEMENS
NICE, 11, RUE FÉLIX AGNELY
Tél.: 842-20
MARSEILLE
4, RUE DE L'ÉTOILE
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE
AEG
Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VAGON. Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, CHEMIN DES CAILLOLS
MARSEILLE



**FRANCE
PRODUCTIONS**
2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS**
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE